



Rubrique: Inscriptions au registre du commerce

Sous-rubrique: Mutation

Date de publication: SHAB 13.12.2023

Numéro de publication: HR02-1005909129

Entité de publication

Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

Mutation Vulcania Energy Sàrl, Genève, nouveau Vulcania Energy SA

Vulcania Energy SA
Rue du Commerce 9
1204 Genève

Jusqu'ici
Vulcania Energy Sàrl

Vulcania Energy Sàrl, à Genève, CHE-197.196.953 (FOSC du 01.05.2020, p. 0/1004881745). Capital porté de CHF 20'000 à CHF 100'000 par l'émission de 800 parts sociales de CHF 100 avec obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption selon statuts, entièrement libérées en espèces et souscrites par l'associé Michel Philippe qui détient ainsi 1'000 parts de CHF 100. Capital: CHF 100'000. Transformation: La société Vulcania Energy Sàrl (CHE-197.196.953), à Genève, a été transformée en société anonyme conformément au projet de transformation du 28.11.2023 et bilan au 30.06.2023, présentant des actifs pour CHF 2'671'053 et des passifs envers les tiers de CHF 1'929'934, soit un actif net de CHF 741'119, contre attribution à l'associé de 1'000 actions de CHF 100, nominatives. Nouvelle forme de droit: société anonyme. Nouvelle raison sociale: Vulcania Energy SA. Nouveau but: en Suisse et à l'étranger, l'offre de tous conseils et services techniques, commerciaux, financiers, administratifs et comptables à d'autres entreprises actives dans le domaine de l'énergie. La société peut faire, soit pour son compte, soit pour le compte de tiers, toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières à l'exclusion des opérations prohibées par la LFAIE, se rapportant directement ou indirectement à son but principal. Elle peut également constituer des succursales et/ou des filiales en Suisse et à l'étranger. La société peut également accorder des prêts à ses actionnaires et/ou se solidariser, cautionner ou se porter-fort des prêts consentis par des tiers à ses actionnaires. Capital-actions: CHF 100'000, entièrement libéré, divisé en 1'000 actions de CHF 100, nominatives. Communication aux actionnaires: par écrit (courrier recommandé, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique), au besoin Feuille Officielle Suisse du Commerce. Suppression de l'obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption selon statuts. Statuts du 28.11.2023. Michel Philippe, jusqu'ici gérant, est désormais administrateur et président; Grognuz Frédéric, jusqu'ici gérant, est désormais administrateur.

Registre journalier no 23235 du 08.12.2023

Précédente publication dans la FOSC: no 84, Date: 01.05.2020

Point de contact: Registre du commerce du Canton de Genève